



CONVOCAATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal se réunira

**Le vendredi 30 juin 2017 à 19h30
Salle du Conseil Municipal**

ORDRE DU JOUR :

- 17 – 1 Elections sénatoriales : désignation des délégués du Conseil municipal**
- 17 – 2 Approbation du compte-rendu du Conseil municipal du 29 mars 2017**
- 17 – 3 Compte administratif 2016**
- 17 – 4 Compte de gestion 2016**
- 17 – 5 Dotation de Solidarité Urbaine et Fonds de Solidarité des Communes de la Région Ile- de-France**
- 17 – 6 Octroi d'une remise gracieuse sur la restauration scolaire**
- 17 – 7 Garantie d'emprunt relative à l'opération d'acquisition et l'amélioration de trois logements situés à Bagnolet consentie à la société 3F/AEDIFICAT**

- 17 – 8 Sollicitation de cofinancements pour le remplacement des huisseries du groupe scolaire Jean Jaurès**
- 17 – 9 Approbation de l'avenant n°1 à la convention cadre de partenariat entre la Ville de Bagnolet et le Centre Communal d'Action Sociale**
- 17 – 10 Sollicitation du concours des Fonds Européens Structurels et d'Investissement sur le projet "Vers une égalité réelle entre les femmes et les hommes sur le territoire bagnoletais"**
- 17 – 11 Modification de la délégation de compétences du Conseil municipal au Maire en vertu de l'article L2122-22 du CGCT**
- 17 – 12 Attribution du marché de fourniture de matériel informatique pour les services municipaux**
- 17 – 13 Attribution du marché de location et entretien des vêtements de travail de la ville de Bagnolet**
- 17 – 14 Avenant de transfert du lot 2 « Ressources Humaines » pour le marché de prestations juridiques**
- 17 – 15 Avenant n°3 au marché de maîtrise d'œuvre pour la réalisation des espaces publics aux Malassis dans le cadre du projet de renouvellement urbain – Marché n° 012-001**
- 17 – 16 Autorisation donnée au Maire, dans le cadre du NPRU du quartier de la Noue-Malassis, d'adhérer à un groupement de commandes avec la Ville de Montreuil pour la passation des marchés d'études et de signer la convention afférente**
- 17 – 17 Transfert de la compétence de location de vélos en libre-service et adhésion à la compétence optionnelle « Vélib' » du Syndicat mixte Autolib' et Vélib' Métropole**

- 17 – 18** **Modification du tarif de la Taxe Locale sur la Publicité Extérieure (TLPE) pour l'année 2018**
- 17 – 19** **Prolongation du programme pluriannuel d'accès à l'emploi titulaire (sélection professionnelle)**
- 17 – 20** **Approbation d'un protocole transactionnel entre la Ville et Mme Sadoud**
- 17 – 21** **Approbation du projet de fusion Deltaville / Sequano et Désignation des membres**
- 17 – 22** **Modification des représentants de la Ville au sein du Comité de la Caisse des Ecoles**
- 17 – 23** **Approbation de l'avenant n°1 à la convention d'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat-Renouvellement Urbain (OPAH-RU) "Coutures" entre l'Etablissement Public Territorial Est Ensemble, la ville de Bagnolet et l'ANAH**
- 17 – 24** **Approbation de l'avenant n°1 à la convention d'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat-Copropriétés Dégradées (OPAH-CD) entre l'Etablissement Public Territorial Est Ensemble, la ville de Bagnolet, la ville de Montreuil et l'ANAH**
- 17 – 25** **Approbation de l'avenant n°1 à la Convention entre l'ADIL 93 et la Ville de Bagnolet pour la mise en place de permanences spécifiques DALO**
- 17 – 26** **Cadrage et élargissement de la Bourse des Locaux 2017**
- 17 – 27** **Autorisation donnée à Monsieur le Maire de déposer et signer un permis de démolir pour la démolition de murs situés rue Fernand Léger (parcelle communale N 190)**

- 17 – 28** **Projet situé au 103-107 avenue Gambetta : Délibération constatant la désaffectation et approuvant le déclassement du bien de la commune de Bagnolet affecté à l'usage direct du public et concernant 543,50 m² issus de la parcelle cadastrée P 63 et réitérant la cession de l'emprise à la société KAUFMAN & BROAD DEVELOPPEMENT SAS ou toute société qu'elle constituerait ou substituerait pour le même objet**
- 17 – 29** **Autorisation donnée à Monsieur le Maire de déposer et signer toute demande d'autorisation d'urbanisme relative à la démolition de la construction sise au 42 rue du Pinnacle (parcelle P 63)**
- 17 – 30** **Demande de dérogation des commerces au repos dominical**
- 17 – 31** **Approbation de la convention partenariale relative à la mise à disposition d'un travailleur social au Commissariat de circonscription**
- 17 – 32** **Approbation du déploiement d'un plan local de vidéoprotection raccordé aux services de la Police Nationale de circonscription**
- 17 – 33** **Priorités d'actions du CLSPD - approbation des orientations et du plan de financement des actions déployées**
- 17 – 34** **Prise en charge par la Ville des frais d'hébergement de deux personnalités de la Ville d'Oranienburg, et d'un représentant du conservatoire Al Kamandjatti de Chatila dans le cadre du jumelage**

Décisions du Maire :

- **N°2017/003 : Décision portant approbation d'un marché passé entre la société « S.B.R » et la Ville de Bagnolet portant sur la location, pose, dépose de balisage sur le territoire de la Ville de Bagnolet. Le montant maximum s'élève à 2 000€ HT, inscrit au budget.**
- **N°2017/049 : Décision portant approbation d'une convention passée entre l'association « Douze Douze » et la Ville de Bagnolet pour la mise à disposition gratuite de 4 bureaux situés au 11, rue Paul-Vaillant Couturier à compter du 27 mars 2017 pour une durée de 1 an. En contrepartie de la gratuité, l'association participe, organise des événements culturels ou des ateliers en direction des Bagnoletais.**
- **N°2017/051 : Décision portant approbation d'une convention passée entre l'association « Centre de Formation Professionnelle aux Techniques du Spectacle » et la Ville de Bagnolet pour la mise à disposition gratuite d'un local de stockage situé au 11, rue Paul-Vaillant Couturier à Bagnolet à compter du 18 novembre 2016 pour un an. En contrepartie de la gratuité, l'association participe, organise des événements culturels ou des ateliers en direction des Bagnoletais.**
- **N°2017/052 : Décision portant approbation d'une convention passée entre l'association « La Fabrique Made In Bagnolet » et la Ville de Bagnolet pour la mise à disposition gratuite de 6 locaux et 3 dégagements situés au 11, rue Paul-Vaillant Couturier à compter du 1^{er} novembre 2016 pour une durée de 1 an. En contrepartie de la gratuité, l'association participe, organise des événements culturels ou des ateliers en direction des Bagnoletais.**
- **N°2017/078 : Décision portant approbation d'un contrat passé entre le cabinet « PLEIN SENS » et la Ville de Bagnolet pour « l'accompagnement à la transformation du fonctionnement de l'Administration municipale : appui de la Direction Générale dans la déclinaison opérationnelle de la démarche ». Le montant s'élève à 29 808€ TTC, inscrit au budget.**
- **N°2017/079 : Décision portant approbation d'une convention entre le Centre Interdépartemental de Gestion (CIG) et la Ville de Bagnolet pour une prestation (de 8 jours en 2017) de service Conseil en Gestion Prévisionnelle des Effectifs, des Emplois et des Compétences et en développement des ressources humaines portant sur l'« accompagnement méthodologique de la refonte de l'architecture du régime indemnitaire dans le cadre d'une démarche managériale des ressources humaines ». Le montant s'élève à 6 400€ TTC, inscrit au budget.**
- **N°2017/080 : Décision portant approbation d'un contrat passé entre la société « APAVE » et la Ville de Bagnolet pour la vérification réglementaire des installations électriques du groupe scolaire Joliot Curie. Le montant annuel s'élève à 1 199,52€ TTC, inscrit au budget.**

- **N°2017/082 : Décision portant approbation d'une convention passée entre la « Foncière De Paris SIIC » et la Ville de Bagnolet pour la mise à disposition d'un parking situé au 72 avenue Gambetta au profit de la Ville de Bagnolet à compter de la date de signature de la convention.**
- **N°2017/092 : Décision portant approbation d'un contrat passé entre l'association « Idéokilogramme » et la Ville de Bagnolet pour la création d'un clip avec des élèves de 3^{ème} du collège Travail-Langevin sur la thématique de l'égalité filles-garçons. Cette action s'inscrit dans le dispositif départemental « Jeunes contre le sexisme ». Le Conseil départemental prend en charge la moitié du coût total soit 2 000€ TTC. Le montant pour la Ville s'élève à 2 000€ TTC, inscrit au budget.**
- **N°2017/093 : Décision portant approbation d'une convention entre la compagnie théâtrale « Synergies Théâtre » et la Ville de Bagnolet pour la création d'un théâtre-forum avec un groupe d'habitants sur les inégalités de genres à partir de leurs expériences personnelles. Le montant s'élève à 4 500€ TTC, inscrit au budget. Le montant comprend des séances de création, des répétitions, une représentation tout public dans le cadre de la journée internationale des droits des femmes le 8 mars 2017.**
- **N°2017/094 : Décision portant approbation de la reconduction d'une convention passée entre l'association « Sos Victimes 93 » et la Ville de Bagnolet portant sur une permanence juridique de proximité, qui aura lieu en mairie tous les mercredis. Le montant annuel s'élève à 8 400€ TTC, inscrit au budget.**
- **N°2017/101 : Décision portant approbation d'une participation de deux agents à un séminaire intitulé « hygiène-santé-sécurité et autres nuisances ou incivilités » organisé par l'association « ACODHESUR » le 3 mars 2017. Le montant s'élève à 700€ TTC, inscrit au budget.**
- **N°2017/102 : Décision portant approbation d'une convention passée entre l'association « Observatoire de la Diversité Culturelle » et la Ville de Bagnolet (centre social et culturel de quartier Guy Toffoletti) pour la mise en place d'un cycle de quatre ciné-conférences et manifestations. Le montant s'élève à 2 000€ TTC, inscrit au budget.**
- **N°2017/104 : Décision portant approbation d'un contrat passé entre la compagnie « La tortue noire » et la Ville de Bagnolet pour l'organisation d'un spectacle « Le Kiwi » le vendredi 2 juin 2017 à la salle des Malassis. Le montant s'élève à 2 945,10€ (le producteur n'est pas soumis à la TVA), inscrit au budget.**
- **N°2017/106 : Décision portant approbation d'une convention passée entre l'association « Rêveurs & Cie » et la Ville de Bagnolet (centre social et culturel de quartier Guy Toffoletti) pour la mise en place d'un conte et d'une initiation à la danse orientale dans le cadre de la journée « Afrique en fête » le samedi 25 mars 2017. Le montant s'élève à 300€ TTC, inscrit au budget.**

- **N°2017/107 : Décision portant approbation d'une convention passée entre l'association « Djaz » et la Ville de Bagnolet (centre social et culturel de quartier Guy Toffoletti) pour la mise en place d'un conte dans le cadre de la journée « Afrique en fête » le samedi 25 mars 2017. Le montant s'élève à 240€ TTC, inscrit au budget.**
- **N°2017/109 : Décision portant approbation d'une convention passée entre l'association « Rouge à rêve » et la Ville de Bagnolet (centre social et culturel de quartier Guy Toffoletti) pour la mise en place d'un chant dans le cadre de la journée « Afrique en fête » le samedi 25 mars 2017. Le montant s'élève à 50€ TTC, inscrit au budget.**
- **N°2017/114 : Décision portant approbation d'une convention passée entre l'association « Strata'J'M » et la Ville de Bagnolet (centre social et culturel de quartier Anne Frank) pour l'animation d'un espace jeux le 1^{er} avril 2017 sur la friche Louise Michel. Le montant s'élève à 150€ TTC, inscrit au budget.**
- **N°2017/115 : Décision portant approbation d'une convention passée entre l'association « STRATA'J'M » et la Ville de Bagnolet (centre social et culturel de quartier Anne Frank) pour l'animation d'un espace jeux les 12, 26 juillet et les 9, 23 août à proximité de l'antenne Anatole France. Le montant s'élève à 600€ TTC, inscrit au budget.**
- **N°2017/116 : Décision portant approbation d'une convention passée entre l'association « Cinémalin » et la Ville de Bagnolet (centre social et culturel de quartier Anne Frank) pour l'animation d'un atelier vidéo puis le montage et la création d'un film sur les différentes activités au sein du centre du 3 au 7 avril 2017. Le montant s'élève à 1 005€ TTC, inscrit au budget.**
- **N°2017/117 : Décision portant approbation d'une convention passée entre l'association « Tukki production » et la Ville de Bagnolet (centre social et culturel de quartier Guy Toffoletti) pour la mise en place d'un concert dans le cadre de la journée « Afrique en fête » le samedi 25 mars 2017. Le montant s'élève à 350€ TTC, inscrit au budget.**
- **N°2017/118 : Décision portant approbation d'un contrat passé entre la société « APAVE » et la Ville de Bagnolet pour procéder aux vérifications réglementaires des installations électriques, de sécurité incendie et des équipements sportifs pour le centre de vacances de l'île d'Oléron appartenant à la Ville. Le montant annuel s'élève à 2 010€ HT, inscrit au budget.**
- **N°2017/119 : Décision portant approbation d'une convention passée entre la société « Insolites collection » et la Ville de Bagnolet (centre social et culturel de quartier Guy Toffoletti) pour la mise en place d'une animation et initiation hoverboard et mise en place du matériel dans le cadre du festival la « street est à Noue », le samedi 8 avril 2017. Le montant s'élève à 828€ TTC, inscrit au budget.**

- **N°2017/120 : Décision portant approbation d'un marché entre la société « BAUDY FROID » et la Ville de Bagnolet pour les travaux d'aménagement au centre de vacances de l'île d'Oléron. Le montant s'élève à 191 844,69€ HT composé d'un montant de base pour les travaux d'aménagement de 127 508,12€ HT et de la retenue de trois variantes (variante 1 : création de WC PMR : 6185,97€ HT ; variante 2, décloisonnement salles à manger : 31 218,97€ HT et variante 3 : logement du gardien : 26931,63 HT), inscrit au budget.**
- **N°2017/121 : Décision portant approbation d'un contrat passé entre la société « MF Distribution » et la Ville de Bagnolet pour l'entretien du compresseur du Centre Municipal de Santé. Le montant s'élève à 1 127,40€ TTC, inscrit au budget.**
- **N°2017/122 : Décision portant approbation d'une convention entre la Régie de quartier de Montreuil et la Ville de Bagnolet pour la mise à disposition d'un local et de matériel concernant la réalisation de prestation de rentrée et sortie des containers d'ordures ménagères au 43-45 rue Charles Delescluze.**
- **N°2017/123 : Décision portant approbation d'un contrat passé entre l'association « Bibliothèques en Seine-Saint-Denis » et la Ville de Bagnolet dans le cadre du Festival « Hors Limites » du 17 mars au 1^{er} avril 2017. Deux rencontres, l'une intitulée « Nous sommes des animaux de mauvaise compagnie » et l'autre « Notre château », concert littéraire les 21 et 24 mars 2017 à la Médiathèque. Le montant s'élève à 410€ (l'association n'est pas assujettie à la TVA), inscrit au budget.**
- **N°2017/124 : Décision portant approbation d'un contrat passé entre la compagnie « Pas Suivant » et la Ville de Bagnolet pour un spectacle intitulé « Winter Guest, expériences d'exil » dans le cadre de la saison culturelle 2016-2017 le vendredi 24 mars à la salle des Malassis. Le montant s'élève à 2 500€ (le producteur n'est pas assujetti à la TVA), inscrit au budget.**
- **2017/125 : Décision portant approbation d'un contrat de prêt entre Lucie Jean, photographe bagnoletaise, et la Ville de Bagnolet pour une exposition intitulée « Quartiers d'hiver » au Château de l'Etang du 15 mai au 8 juin 2017.**
- **N°2017/126 : Décision portant approbation d'un marché entre l'entreprise « ANTEA France » et la Ville de Bagnolet pour le désamiantage du parking du Centre Municipal de Santé. Le montant s'élève à 36 900€ TTC, inscrit au budget.**
- **N°2017/127 : Décision portant approbation d'un contrat passé entre la société « SPEM » et la Ville de Bagnolet pour la maintenance de désenfumage naturel dans divers bâtiments communaux. Le contrat prendra effet à compter du 1^{er} mars 2017 pour un an. Le montant s'élève à 5 162,40€ TTC, inscrit au budget.**

- **N°2017/128 : Décision portant approbation d'un contrat passé entre la société « IDEX Energies » et la Ville de Bagnolet pour la maintenance et l'entretien des installations de chauffage, production ECS, traitement d'air, ventilation mécanique contrôlée et panneaux solaires ECS du groupe scolaire JOLIOT-CURIE. Le montant annuel s'élève à 18 000,00€ TTC, inscrit au budget.**
- **N°2017/129 : Décision portant approbation d'un contrat passé entre la société « PRANGE » et la Ville de Bagnolet pour la maintenance préventive et curative des onduleurs situés à la Médiathèque. Le montant annuel de la redevance s'élève à 4 548,00€ TTC, inscrit au budget.**
- **N°2017/130 : Décision portant approbation d'une convention passée entre le Centre Intercommunal d'Action Sociale de Bagnolet/Romainville (Résidence « Les quatre saisons ») et la Ville de Bagnolet pour la mise à disposition d'un chirurgien-dentiste du Centre Municipal Dentaire à la résidence pour personnes âgées dépendantes « Les quatre saisons » dans le cadre du projet « Soins dentaires hors les murs » pour l'année 2017. La résidence mettra à disposition une salle dédiée les jeudis de 9h à 12h, inscrit au budget.**
- **N°2017/131 : Décision portant approbation d'une convention passée entre l'association «SALSA CON TI» et la Ville de Bagnolet pour l'encadrement de 72 séances d'ateliers de danse salsa pour les cycles 4 et 5 des T.A.P. de l'année scolaire 2016/2017. Le montant s'élève à 3 600€ TTC, inscrit au budget.**
- **N°2017/132 : Décision portant approbation d'une convention passée entre l'association «ZERO DE CONDUITE» et la Ville de Bagnolet pour l'encadrement de 18 séances d'ateliers de photo-vidéo pour les cycles 4 et 5 des T.A.P. de l'année scolaire 2016/2017. Le montant s'élève à 810€ TTC, inscrit au budget.**
- **N°2017/133 : Décision portant approbation d'une convention passée entre l'association «YOGA POUR TOUS» et la Ville de Bagnolet pour l'encadrement de 36 séances d'ateliers de yoga pour les cycles 4 et 5 des T.A.P. de l'année scolaire 2016/2017. Le montant s'élève à 2 160€ TTC, inscrit au budget.**
- **N°2017/134 : Décision portant approbation d'une convention passée entre l'association «SMOTHIE DANSE» et la Ville de Bagnolet pour l'encadrement de 216 séances d'ateliers de danse pour les cycles 4 et 5 des T.A.P. de l'année scolaire 2016/2017. Le montant s'élève à 10 692€ TTC, inscrit au budget.**
- **N°2017/135 : Décision portant approbation d'une convention passée entre l'association «APPRENDRE A ETRE LIBRE» et la Ville de Bagnolet pour l'encadrement de 210 séances d'ateliers « citoyenneté » pour les cycles 4 et 5 des T.A.P. de l'année scolaire 2016/2017. Le montant s'élève à 10 500€ TTC, inscrit au budget.**

- **N°2017/136 : Décision portant approbation d'une convention passée entre l'association «BRIN DE THE» et la Ville de Bagnolet pour l'encadrement de 12 séances d'ateliers « clownsque » pour les cycles 4 des T.A.P. de l'année scolaire 2016/2017. Le montant s'élève à 720€ TTC, inscrit au budget.**
- **N°2017/137 : Décision portant approbation d'une convention passée entre l'association «CINEMALIN» et la Ville de Bagnolet pour l'encadrement de 144 séances d'ateliers de vidéo pour les cycles 4 et 5 des T.A.P. de l'année scolaire 2016/2017. Le montant s'élève à 7 200€ TTC, inscrit au budget.**
- **N°2017/138 : Décision portant approbation d'une convention passée entre l'association «COMMUNICARTE» et la Ville de Bagnolet pour l'encadrement de 54 séances d'ateliers de cinémagie pour les cycles 4 et 5 des T.A.P. de l'année scolaire 2016/2017. Le montant s'élève à 6 750€ TTC, inscrit au budget.**
- **N°2017/139 : Décision portant approbation d'une convention passée entre l'association «DHANG DHANG» et la Ville de Bagnolet pour l'encadrement de 36 séances d'ateliers de théâtre pour les cycles 4 et 5 des T.A.P. de l'année scolaire 2016/2017. Le montant s'élève à 1 800€ TTC, inscrit au budget.**
- **N°2017/140 : Décision portant approbation d'une convention passée entre l'association «CITE M'ETAIENT CONTES» et la Ville de Bagnolet pour l'encadrement de 24 séances d'ateliers « lieux de valeurs » pour le cycle 4 des T.A.P. de l'année scolaire 2016/2017. Le montant s'élève à 1 440€ TTC, inscrit au budget.**
- **N°2017/141 : Décision portant approbation d'une convention passée entre l'association «DOUBLE PIROUETTE» et la Ville de Bagnolet pour l'encadrement de 54 séances d'ateliers de danse pour les cycles 4 et 5 des T.A.P. de l'année scolaire 2016/2017. Le montant s'élève à 3 240€ TTC, inscrit au budget.**
- **N°2017/142 : Décision portant approbation d'une convention passée entre l'association «ECOUTE LA NATURE» et la Ville de Bagnolet pour l'encadrement de 72 séances d'ateliers relatifs au développement durable pour les cycles 4 et 5 des T.A.P. de l'année scolaire 2016/2017. Le montant s'élève à 5 580€ TTC, inscrit au budget.**
- **N°2017/143 : Décision portant approbation d'une convention passée entre l'association «FATMA & CIE» et la Ville de Bagnolet pour l'encadrement de 36 séances d'ateliers de poésie pour les cycles 4 et 5 des T.A.P. de l'année scolaire 2016/2017. Le montant s'élève à 1 620€ TTC, inscrit au budget.**

- **N°2017/144 : Décision portant approbation d'une convention passée entre l'association «ESCALADE ET LOISIRS POUR TOUS» et la Ville de Bagnolet pour l'encadrement de 18 séances d'ateliers d'escalade pour les cycles 4 et 5 des T.A.P. de l'année scolaire 2016/2017. Le montant s'élève à 900€ TTC, inscrit au budget.**
- **N°2017/145 : Décision portant approbation d'une convention passée entre l'association «LA FOL93» et la Ville de Bagnolet pour l'encadrement de 72 séances d'ateliers relatifs à la citoyenneté pour les cycles 4 et 5 des T.A.P. de l'année scolaire 2016/2017. Le montant s'élève à 3 888€ TTC, inscrit au budget.**
- **N°2017/146 : Décision portant approbation d'une convention passée entre l'association «JEUX DE MOTS» et la Ville de Bagnolet pour l'encadrement de 36 séances d'ateliers d'écriture pour les cycles 4 et 5 des T.A.P. de l'année scolaire 2016/2017. Le montant s'élève à 2 160€ TTC, inscrit au budget.**
- **N°2017/147 : Décision portant approbation d'une convention passée entre l'association «CELMAR PRODUCTION» et la Ville de Bagnolet pour l'encadrement de 72 séances d'ateliers de cerf-volant pour les cycles 4 et 5 des T.A.P. de l'année scolaire 2016/2017. Le montant s'élève à 4 320€ TTC, inscrit au budget.**
- **N°2017/148 : Décision portant approbation d'une convention passée entre l'association «KELOULOU LA JOIE DES KIDS» et la Ville de Bagnolet pour l'encadrement de 72 séances d'ateliers de percussions pour les cycles 4 et 5 des T.A.P. de l'année scolaire 2016/2017. Le montant s'élève à 5 760€ TTC, inscrit au budget.**
- **N°2017/149 : Décision portant approbation d'une convention passée entre l'association «LE COLOMBIER» et la Ville de Bagnolet pour l'encadrement de 54 séances d'ateliers de théâtre pour les cycles 4 et 5 des T.A.P. de l'année scolaire 2016/2017. Le montant s'élève à 3 510€ TTC, inscrit au budget.**
- **N°2017/150 : Décision portant approbation d'une convention passée entre l'association «LES PETITES LUMIERES» et la Ville de Bagnolet pour l'encadrement de 252 séances d'ateliers de « philosophie pour enfant » pour les cycles 4 et 5 des T.A.P. de l'année scolaire 2016/2017. Le montant s'élève à 15 120€ TTC, inscrit au budget.**
- **N°2017/151 : Décision portant approbation d'une convention passée entre l'association «MARMOT» et la Ville de Bagnolet pour l'encadrement de 36 séances d'ateliers de création et découverte de l'art pour les cycles 4 et 5 des T.A.P. de l'année scolaire 2016/2017. Le montant s'élève à 2 160€ TTC, inscrit au budget.**

- **N°2017/152 : Décision portant approbation d'une convention passée entre l'association «MONN YOGA» et la Ville de Bagnolet pour l'encadrement de 36 séances d'ateliers de yoga pour les cycles 4 et 5 des T.A.P. de l'année scolaire 2016/2017. Le montant s'élève à 2 160€ TTC, inscrit au budget.**
- **N°2017/153 : Décision portant approbation d'une convention passée entre l'association «ORION CAPOEIRA» et la Ville de Bagnolet pour l'encadrement de 108 séances d'ateliers de capoeira pour les cycles 4 et 5 des T.A.P. de l'année scolaire 2016/2017. Le montant s'élève à 6 480€ TTC, inscrit au budget.**
- **N°2017/154 : Décision portant approbation d'une convention passée entre l'association «ROUGE A REVE» et la Ville de Bagnolet pour l'encadrement de 36 séances d'ateliers de chant pour les cycles 4 et 5 des T.A.P. de l'année scolaire 2016/2017. Le montant s'élève à 2 273,40€ TTC, inscrit au budget.**
- **N°2017/155 : Décision portant approbation de l'adhésion passée entre la « Fédération Nationale des Centres de Santé » et la Ville de Bagnolet (Centre Municipal de Santé) pour assurer la représentation des gestionnaires de Centre de Santé. Le montant de la cotisation annuelle 2017 s'élève à 1 320€ TTC, inscrit au budget.**
- **N°2017/156 : Décision portant approbation d'une demande de subvention pour l'achat d'un fauteuil dentaire. L'aide financière en investissement attendu du Conseil Régional d'Ile-de-France est à hauteur de 50% soit 20 000€ TTC du coût total de l'achat (40 000€ TTC).**
- **N°2017/157 : Décision portant approbation d'un contrat entre la société « Location des cars Marie » et la Ville de Bagnolet pour la location de véhicule type autocar sans chauffeur en remplacement de l'autocar habituel en réparation (pour une semaine à compter du 3 mars 2017). Le montant de la prestation s'élève à 1 000€ HT pour un kilométrage maximum de 800 km. Les kilomètres supérieurs seront facturés 0,45€ HT le kilomètre, inscrit au budget.**
- **N°2017/158 : Décision portant approbation d'un contrat passé entre l'établissement « ENERIA » et la Ville de Bagnolet pour l'entretien du groupe électrogène de l'Hôtel de Ville et de la cuisine centrale. Le montant de la redevance annuelle, à compter du 28 avril 2017, s'élève à 4 502,40€ TTC pour l'Hôtel de Ville et à 1 176€ TTC pour la cuisine centrale, inscrit au budget.**
- **N°2017/160 : Décision portant approbation de la résiliation de la convention d'occupation précaire, conclue le 16 avril 2003 entre la « Croix Rouge Française » et la Ville de Bagnolet, concernant un local de 148m², propriété de l'OPH, cadastrée O 270, situé au 130 rue Sadi Carnot.**

- **N°2017/161 : Décision portant approbation d'une convention passée entre l'association « Qu'est-ce que tu racontes ? » et la Ville de Bagnolet pour un atelier « L'art de conter » afin de préparer la scène ouverte dans le cadre de la 8^{ème} édition de « Tout Bagnolet raconte » le 13 mai 2017. Cet atelier se déroulera les 22 et 23 avril 2017 à la Médiathèque. Le montant s'élève à 400€ TTC, inscrit au budget.**
- **N°2017/162 : Décision portant approbation d'un contrat passé entre la société « SUEZ RC » et la Ville de Bagnolet pour l'entretien du traitement des boues du bac à graisses de la cuisine centrale. Le contrat prendra effet à compter du 31 mars 2017 pour un an, Le montant de la redevance annuelle s'élève à 5 964€ TTC, inscrit au budget.**
- **N°2017/163 : Décision portant approbation d'une convention passée entre « Rencontres chorégraphiques internationales de Seine-Saint-Denis» et la Ville de Bagnolet pour la mise à disposition gratuite de la salle des Malassis les 10 et 11 avril 2017 pour des répétitions menées par le collectif W.O.R.K. dans le cadre du projet « Mémoire de la peau » mené en partenariat avec l'EHPAD Les Floralies, la crèche Lénine et le foyer-logement la Butte aux Pinsons de Bagnolet.**
- **N°2017/164 : Décision portant approbation d'une participation d'un agent à une formation intitulée « Remise à niveau SSIAP 1 et SSIAP 2 » organisée par le centre de formation « Formation Conseil en Sécurité » du 5 au 21 avril 2017. Le montant s'élève à 1 650€ TTC, inscrit au budget.**
- **N°2017/166 : Décision portant approbation d'un contrat passé entre l'association « Plante à Sons » et la Ville de Bagnolet pour l'animation de 2 ateliers intergénérationnels d'écriture de chanson et un concert « Tout seul tout nu » les 26 avril et 3 mai 2017 à la Médiathèque. Le montant s'élève à 1 000€, inscrit au budget.**
- **N°2017/167 : Décision portant approbation d'un contrat passé entre l'association « Le conservatoire slave de musique » et la Ville de Bagnolet (centre social et culturel de quartier Les Coutures) pour un concert et la projection d'un film intitulé « Qui chante là-bas ? » le 12 mai 2017. Le montant s'élève à 400€ TTC, inscrit au budget.**
- **N°2017/168 : Décision portant approbation d'un marché passé entre la société « Soirs de fêtes » et la Ville de Bagnolet pour la réalisation du feu d'artifice du 13 juillet 2017 à Bagnolet. Le montant s'élève à 23 650€ TTC, inscrit au budget.**
- **N°2017/169 : Décision portant approbation d'une participation d'un élu à une formation intitulée « Comprendre et analyser le budget, préparer les débats et les arbitrages », organisée le 17 février 2017 par le centre de formation « Le Formateur des Collectivités ». Le montant s'élève à 400€ TTC, inscrit au budget.**

- **N°2017/170 : Décision portant approbation d'un contrat passé entre la société « TECHNIVAP » et la Ville de Bagnolet pour le nettoyage des réseaux de buées grasses de la cuisine du centre de vacances « Château du Parc » à Yzeure. Le montant annuel s'élève à 2 959,31€ TTC, inscrit au budget.**
- **N°2017/171 : Décision portant approbation d'une convention passée entre l'association « Les Barbaresques » et la Ville de Bagnolet pour la mise à disposition à titre gracieux d'un local municipal (salle des Malassis) les 30 et 31 mai 2017 dans le but de filmer un récitant donnant à entendre un poème « Le chant des pluie » dans le but d'un clip en arabe et en français avec basse, guitare et batterie.**
- **N°2017/172 : Décision portant approbation d'un marché passé entre les sociétés « WEELOC City » (pour le lot 1) et « CHEMOFORM France » (pour le lot 2), et la Ville de Bagnolet pour la manifestation culturelle et sportive « Bajo Plage 2017 ». Les montants s'élèvent à 102 636€ TTC pour le lot 1 et 23 040€ TTC pour le lot 2, inscrits au budget.**
- **N°2017/174 : Décision portant approbation d'une convention de prêt passée entre Monsieur Michael BUNEL, photjournaliste de l'agence « Ciric » et la Ville de Bagnolet pour une exposition intitulée « Au bout de vos rêves » du 23 mai au 17 juin à la Médiathèque. Le montant s'élève à 350€ TTC, inscrit au budget.**
- **N°2017/175 : Décision portant approbation d'une convention passée entre la Base de plein air et de loisirs de Léry-Poses et la Ville de Bagnolet (centre social et culturel de quartier Guy Toffoletti) pour la réservation de 8 chalets pour l'hébergement de famille pour le week-end du 19 au 31 mai 2017. Le montant s'élève à 1 592,80€ TTC, inscrit au budget.**
- **N°2017/176 : Décision portant approbation d'un contrat passé entre l'association « l'Art est à Noue » et la Ville de Bagnolet pour la conduite d'un projet sur la mémoire collective des habitants dans le cadre du PRU la Noue, à travers une collecte de photographies personnelles et l'enregistrement de témoignages d'habitants. Le montant s'élève à 5 000€ TTC, inscrit au budget.**
- **N°2017/177 : Décision portant approbation d'une convention passée entre le réseau RAJE et la Ville de Bagnolet (centre social et culturel de quartier Pablo Neruda) pour l'accompagnement dans la création, la gestion et la pérennisation d'une webradio du 30 mars au 31 août 2017. Aucune dépense afférente à l'action n'est imputée au budget.**
- **N°2017/178 : Décision portant approbation d'un contrat entre la société « Location Des Cars Marie » et la Ville de Bagnolet pour la location d'un autocar de type Turismo du 1^{er} janvier au 30 juin 2017. Le montant de la prestation s'élève à 3 300€ HT pour un kilométrage maximum de 5000 kilomètres. Les kilomètres supérieurs seront facturés 0,45€ HT le kilomètre, inscrit au budget.**

- **N°2017/179 : Décision portant approbation d'un contrat passé entre la société « Location Des Cars Marie » et la Ville de Bagnolet pour la location d'un autocar type Crossway du 1^{er} janvier au 30 juin 2017. Le montant de la prestation s'élève à 3 050€ HT pour un kilométrage illimité, inscrit au budget.**
- **N°2017/180 : Décision portant approbation d'une convention passée entre Vincent Godeau, scénographe, et la Ville de Bagnolet pour l'animation d'un atelier graphique pour une quinzaine d'enfants âgés de 6 à 13 ans, usagers de la Médiathèque et/ou fréquentant un centre de loisirs élémentaire, le mercredi 17 mai 2017. Le montant s'élève à 414€ net et sans taxe, inscrit au budget.**
- **N°2017/181 : Décision portant approbation d'un contrat passé entre l'association « Cactus » et la Ville de Bagnolet pour un spectacle de conte « Petit Bonhomme » présenté le 20 mai 2017 à la Médiathèque. Inscrit dans le cadre de la 8^{ème} édition de « Tout Bagnolet raconte ». Le montant s'élève à 1 087,60€ TTC, inscrit au budget.**
- **N°2017/182 : Décision portant approbation d'une participation d'un agent à une formation intitulée « BAFD Perfectionnement » organisée par le centre de formation « CEMEA » du 13 au 21 mai 2017. Le montant s'élève à 570€, inscrit au budget.**
- **N°2017/183 : Décision portant approbation d'une participation d'un agent à une formation intitulée « BAFD1 Formation Générale-BAFD polyvalent » organisée par le centre de formation « UFCV » du 29 mai au 3 juin 2017. Le montant s'élève à 384€, inscrit au budget.**
- **N°2017/184 : Décision portant approbation d'un contrat passé entre la compagnie « Délit de Façade » et la Ville de Bagnolet pour la création du film spectacle « Territoire(s) » dans le cadre de Paroles d'Habitants, les 16, 17 et 18 juin 2017. A l'issue de la création, le court métrage sera diffusé le 28 juillet 2017 à la salle des Malassis. Le montant s'élève à 2 500€ TTC, inscrit au budget.**
- **N°2017/185 : Décision portant approbation d'une convention de partenariat passée entre le laboratoire d'analyses de biologie médicale « ZERAH-TAAR-PFEFFER » et la Ville de Bagnolet pour la réalisation d'examens de biologie médicale et d'examens sur les prélèvements d'anatomocytopathologie réalisés par le personnel de la Ville de Bagnolet (médecins du CMS et sage-femme des centres de PMI Adélaïde Lahaye et Pierre et Marie Curie).**
- **N°2017/187 : Décision portant approbation d'une convention passée entre le « Théâtre des Turbulences » et la Ville de Bagnolet (centre social et culturel de quartier Anne Frank) pour la représentation d'un spectacle intitulé « L'homme qui plantait des arbres » le 10 juin 2017. Le montant s'élève à 527,50€ TTC, inscrit au budget.**

- **N°2017/189** : Décision annulant et remplaçant la décision n°2016/317 (approbation d'une participation d'un agent à une formation « BAFD » avec l'organisme de formation « Léo Lagrange » organisée du 03 au 11 décembre 2016. Le montant s'élevait à 545€ TTC). Les modifications portent sur les dates et le montant. La formation est organisée du 27 mai au 01 juin 2017. Le montant s'élève à 385€, inscrit au budget.
- **N°2017/190** : Décision portant approbation d'un contrat passé entre l'association « Dentiste 93 » et la Ville de Bagnoleet pour la représentation d'un spectacle intitulé « Chœur grandes voix Bulgares Sofia, rencontres chorales 2017 » au Château de l'Étang le 18 juin 2017. Le montant s'élève à 4 000€ TTC, inscrit au budget.

N°2017/191 : Décision portant approbation d'un marché passé entre la société « CAPSA CONTAINER » et la Ville de Bagnoleet portant sur la fourniture, livraison et pose de bâtiments modulaires reconditionnés pour l'implantation d'un commerce éphémère rue Pierre Brosselette. Le montant s'élève à 47 984,40€ TTC, inscrit au budget.

- **N°2017/193** : Décision portant approbation de la résiliation de la convention de mise à disposition gratuite à compter du 1^{er} novembre 2015 du local de la chaufferie situé au 11, rue Paul Vaillant Couturier à l'association « La Fabrique Made In Bagnoleet ». Cette résiliation prend effet à compter du 1^{er} novembre 2016.
- **N°2017/194** : Décision portant approbation d'une convention passée entre l'association « La Fabrique Made In Bagnoleet » et la Ville de Bagnoleet pour la mise à disposition gratuite de 2 nouveaux locaux de 19 m² et 48 m² situés au 11, rue Paul-Vaillant Couturier à compter du 01 mars 2017 pour une durée de 8 mois. En contrepartie de la gratuité, l'association participe, organise des événements culturels ou des ateliers en direction des Bagnoletais.
- **N°2017/195** : Décision portant approbation d'un marché passé entre la société « VIVIEN CONSULTING » et la Ville de Bagnoleet pour l'installation d'un équipement de nettoyage dans un véhicule Fourgon Master, destiné à la lutte contre les pollutions visuelles sur le territoire de la commune. Le montant s'élève à 39 900€ HT, inscrit au budget.
- **N°2017/196** : Décision portant approbation d'une convention passée entre la « Cité de la musique-Philharmonie de Paris » et la Ville de Bagnoleet (centre social et culturel de quartier La Fosse aux Fraises) pour l'organisation d'ateliers dans le cadre du dispositif d'éducation musicale et orchestrale à vocation sociale, session 2017. Le montant annuel s'élève à 3 000€ TTC, inscrit au budget.

- N°2017/200 : Décision portant approbation d'un contrat d'abonnement et d'assistance des flux monétiques IP des terminaux de paiement électronique et lecteur chèque passé entre la société « Ciléa Monétique » et la Ville de Bagnolet. La durée du contrat est d'1 an à compter de sa date de notification et se renouvellera annuellement par reconduction express sans excéder 3 ans. Le montant s'élève à 3 275€ HT, inscrit au budget.
- N°2017/201 : Décision portant approbation d'un contrat d'abonnement logiciel passé entre la Fondation « Jeunesse Avenir Entreprise » et la Ville de Bagnolet pour un service d'accès aux solutions logicielles à distance par internet. La durée du contrat est d'1 an à compter de sa date de notification et se renouvellera annuellement par tacite reconduction. Le montant s'élève à 641,88€ HT, inscrit au budget.
- N°2017/202 : Décision portant approbation d'un marché passé entre la société « Energie et service » et la Ville de Bagnolet concernant la « mission d'assistance pour le contrôle de la délégation de service public de chauffage urbain de la Ville de Bagnolet ». Le montant s'élève à 24 780€ TTC pour la mission et de 4 260€ TTC pour la variante n°1 « Assistance à la ville pour le classement du réseau de chaleur », inscrit au budget.
- N°2017/204 : Décision portant approbation d'un marché passé entre la société « SPIE » et la Ville de Bagnolet concernant les « Travaux de remplacement du TGBT (Tableau Général Basse Tension) à la cuisine centrale ». Le montant s'élève à 44 988€ TTC, inscrit au budget.
- 2017/207 : Décision portant approbation d'un contrat passé entre la compagnie « Arzapar » et la Ville de Bagnolet pour un spectacle intitulé « Graine de Clou » à la salle des Malassis le 9 juin 2017 dans le cadre de la semaine du Développement Durable. Le montant s'élève à 1 300€ net de taxe, la compagnie n'étant pas assujettie à la TVA, inscrit au budget.

Bagnolet, le 23 juin 2017



Le Maire

Tony DI MARTINO